Zeitschrift: Wasser Energie Luft = Eau énergie air = Acqua energia aria

https://doi.org/10.5169/seals-940208

Herausgeber: Schweizerischer Wasserwirtschaftsverband

Band: 89 (1997)

Heft: 9-10

DOI:

Artikel: Aménagement Cleuson - Dixence
Autor: Feci, Valentina / De Souza, Paulo

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Aménagement Cleuson - Dixence

Valentina Feci et Paulo De Souza

Présentation du projet

L'eau accumulée par le barrage de la Grande Dixence, construit en 1961, représente le 20% de toute l'énergie hydroélectrique d'accumulation en Suisse. Toutefois, la puissance équipée des usines actuelles de Grande Dixence/Fionnay-Nendaz (680 MW) et de Dixence/Chandoline (100 MW) est insuffisante pour utiliser de manière optimale l'eau accumulée dans le lac des Dix. Pour mieux répondre aux fluctuations de la demande d'électricité, l'aménagement Cleuson-Dixence a pour but d'augmenter la capacité de turbinage du complexe hydroélectrique de Grande Dixence, Dixence et Cleuson.

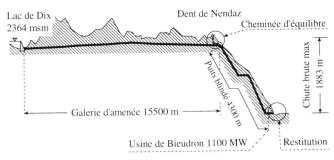


Figure 1. Profil en long de l'aménagement.

Le nouvel aménagement utilisera la retenue actuelle de Grande Dixence. Une prise d'eau, une conduite d'amenée et un puits blindé, conduiront les eaux accumulées depuis le barrage jusqu'à la plaine du Rhône pour y être turbinées dans l'usine souterraine de Bieudron, d'une puissance moyenne de turbinage de 1100 MW. Le projet ne comportant pas de captage d'eau supplémentaire, l'augmentation de puissance n'entraîne pas d'augmentation de production d'énergie électrique, mais permet par contre de concentrer le turbinage aux heures où la demande est la plus forte. Les caractéristiques générales de l'aménagement sont les suivantes:

- chute brute maximale: 1883 m
- débit nominal d'équipement: 75 m³/s
- puissance maximale de production: 1200 MW.

Ce grand projet est réalisé conjointement par l'Energie de l'Ouest Suisse SA (EOS) et Grande Dixence SA (GD). Cette dernière a elle-même pour actionnaires BKW (131/3 %), EOS (60 %), IWB (131/3 %) et NOK (131/3 %). Il sera invisible, car les nouveaux ouvrages sont essentiellement souterrains.

Dans le cadre du projet Cleuson-Dixence, le Laboratoire de constructions hydrauliques de l'EPFL a été mandaté pour la réalisation de deux études sur modèles. L'une concerne l'ouvrage de restitution au Rhône de l'eau turbinée à l'usine de Bieudron, l'autre le diaphragme à l'insertion de la cheminée d'équilibre de la Dent de Nendaz.

Etudes sur modèles

L'ouvrage de restitution

Le débit turbiné à l'usine de Bieudron varie entre 5 et 75 m³/s.

Cette eau est ensuite restituée au Rhône dont le débit varie entre 24 m³/s à l'étiage et plus de 800 m³/s en crue.

Cette grande plage de débits se traduit par une variation correspondante des niveaux du Rhône supérieure à 4 m. L'obligation de maintenir une distance libre entre les roues Pelton et le plan d'eau dans les fosses de turbines, quel que soit le niveau du Rhône, conduit ainsi à une différence

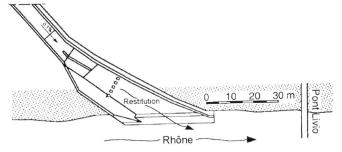


Figure 2. Vue en plan de l'ouvrage de restitution.

de charge entre le canal de fuite et la rivière. La charge excédentaire, variable selon le débit turbiné et surtout selon le débit du Rhône, doit par conséquent être dissipée avant le rejet au milieu naturel. L'ouvrage proposé à l'issue des essais sur modèle consiste en un bassin amortisseur divergent avec seuil d'extrémité. Il présente en outre certaines singularités dans sa forme géométrique et son alignement par rapport au canal de fuite. La solution finale de l'étude sur modèle est esquissée à la figure 2.

La cheminée d'équilibre

La cheminée d'équilibre construite à la Dent de Nendaz est équipée à sa base d'un étranglement destiné à produire une perte de charge différenciée en cas d'ouverture ou de fermeture rapide des turbines. L'étranglement est composé d'un diaphragme conique dont la position et le coefficient de perte de charge ont été étudiés expérimentalement sur modèle à l'échelle géométrique 1:19,6.

A la recherche de la solution optimale, une étude de sensibilité théorique et expérimentale a été conduite pour évaluer l'influence des caractéristiques géométriques du diaphragme (diamètre, angle au sommet, épaisseur) sur la perte de charge provoquée. Sur cette base, la forme et les dimensions du diaphragme ont pu être optimisées pour approcher les pertes de charge souhaitées. Les caractéristiques de la solution retenue sont présentées à la figure 3.

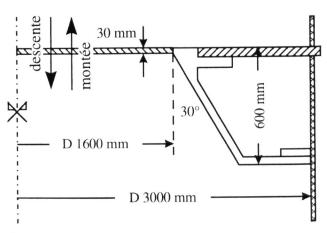


Figure 3. Coupe longitudinale du diaphragme.











Photos: Bernard Dubuis

